

Comment SOUSCRIRE* un FCPI ou un FIP



1^{er} temps

Avant toute souscription, **je prends connaissance** :

- de la plaquette de présentation du produit (en ligne) ;
- de la note DICI du produit (en ligne) ;
- du Document d'Entrée en Relation (pièce jointe).



2^{ème} temps

Je complète et signe :

1/ le Bulletin de Souscription (pièce jointe) en y appliquant les droits d'entrée négociés en amont par La Boîte à Finances (2 %) ;
2/ la fiche de connaissance client (pièce jointe) ;
3/ le document d'entrée en relation (pièce jointe).



3^{ème} temps

J'envoie mon Bulletin de Souscription original daté et signé à :

La Boîte à Finances
Tour Ariane, 5 place de la Pyramide
92088 Paris La Défense Cedex

Accompagné des pièces suivantes :

- la fiche de connaissance client datée et signée ;
- le document d'entrée en relation (DER) daté et signé ;
- la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto-verso) ;
- un justificatif de domicile (document ou facture de - de 3 mois) ;
- un chèque de versement à **l'ordre indiqué sur le bulletin de souscription** émis d'un compte en banque personnel ;
- éventuellement un relevé de compte titre (RIT).

* Procédure pour souscription autonome.

Nous vous recommandons de [prendre contact](#) avec un de nos conseillers qui sera à même de vérifier et d'optimiser la pertinence de votre opération.

- au **01.80.88.83.00** du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00
- ou par courriel à contact@la-boite-a-finances.com
- ou encore par la Boîte de Dialogue si vous avez ouvert un espace investisseur.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION FCPI EXPERTISE CALAO

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI)

Société de Gestion
CALAO FINANCE
10, rue de Copenhague - 75008 Paris

Dépositaire
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex

Cochet du conseiller  **La Boîte à Finances**
Tour Ariane, 5 place de la Pyramide
92088 Paris la Défense Cedex
Tél : 01.80.88.83.00
Fax : 01.80.88.83.03
Courriel : contact@la-boite-a-finances.com
Site web : www.la-boite-a-finances.com

FCPI EXPERTISE CALAO - Agrément AMF : 25/03/2014 Code - ISIN : FR0011758374

1^{re} PARTIE ÉTAT CIVIL

Je soussigné(e) M. Mme Mlle M. et Mme M. ou Mme

Nom

Nom de jeune fille

Prénom(s)

Né(e) le A

Département Nationalité

Adresse fiscale

Code postal Ville

Pays

Téléphone E-mail

2^e PARTIE RECEPISSE (relatif au délai de réflexion prévu par l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier)

Je reconnais avoir acquis le fonds FCPI EXPERTISE CALAO en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L.341-1 du Code Monétaire et Financier*

Je certifie que les fonds utilisés pour cette ou ces souscriptions ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme,

Je reconnais ne pas être identifié comme une « US person » au sens de l'accord FATCA.

Je reconnais avoir pris connaissance

■ de la brochure de présentation et du document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) du fonds FCPI EXPERTISE CALAO et des risques que peuvent comporter ces produits,

■ de l'avertissement de l'Autorité des Marchés Financiers figurant dans le DICI du fonds FCPI EXPERTISE CALAO

En vertu de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le souscripteur :

- autorise CALAO FINANCE à traiter et transmettre les données recueillies à des Prestataires de Service d'Investissement (PSI) pour l'exécution des ordres,
- conserve un droit d'accès et de rectification des données.

Fait à le :

Signature(s) du ou des souscripteurs

3^e PARTIE SOUSCRIPTION (relatif au délai de réflexion prévu par l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier)

Rappel du Nom du Souscripteur :

Cocher la ou les cases correspondante(s) au(x) fonds souscrit(s)

102 €

2 €

Je déclare souscrire à (nombre minimum de 10) parts A de 105 € maximum chacune du FCPI EXPERTISE CALAO (dont 5 € maximum de droits d'entrée pour chaque part A) pour un montant total de la souscription (MT) de : € (somme en chiffre). par chèque à l'ordre de FCPI EXPERTISE CALAO.

Ce versement sera converti en parts A du FCPI EXPERTISE CALAO dès réception du versement par le dépositaire du FCPI.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques aux FCPI, je déclare (cocher la case correspondante) :

- au titre d'une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune, m'engager à conserver les parts souscrites pendant une durée de cinq ans au moins et ceci à compter de leur souscription pour bénéficier de la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune, conformément aux articles 885-0 V du Code Général des Impôts
- au titre d'une réduction d'impôt sur le revenu, m'engager à conserver les parts souscrites pendant une durée de cinq ans au moins et ceci à compter de leur souscription pour bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu, conformément aux articles 199 terdecies-OA VI, 150-0 A et 163 quinquies B du Code Général des Impôts.

avoir pris note que le bénéfice des exonérations et avantages fiscaux est également conditionné par le respect des deux conditions suivantes :

- être fiscalement domicilié(e) en France,
- et ne pas détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts des FCPI EXPERTISE CALAO à aucun moment, ni plus de 25 % des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds.

* Constitue notamment un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit, avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir, de sa part, un accord sur la réalisation par une des personnes mentionnées au 1° de l'article L.341-3 du CMF d'une opération sur un des instruments financiers énumérés à l'article L.211-1 du CMF. Constitue également un acte de démarchage bancaire ou financier, quelle que soit la personne à l'initiative de la démarche, le fait de se rendre physiquement au domicile des personnes, sur leur lieu de travail ou dans les lieux non destinés à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins.

4^e PARTIE ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

Je verse un montant total de : €, qui comprend un montant de droits d'entrée de :
 €

Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5 % du montant de cette souscription.

J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le Fonds sont négociables. (2 % obtenus par La Boîte à Finances, code 12515)

Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4.95% (TMFAM_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 2,15 % (TMFAM_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 8 ans.

Les sigles entre parenthèses correspondent à des valeurs dont le mode de calcul est précisé dans les lignes correspondantes du tableau intitulé « Encadrement des frais et commissions de placement et de gestion », présenté dans le DIC.

5^e PARTIE MODALITES SPECIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« CARRIED INTEREST »)

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0,25 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent droit d'accès à 20 % (PVD) de la plus-value réalisée par le Fonds, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : remboursement du nominal des parts A et B (RM).

6^e PARTIE CONSERVATION DES PARTS

Je souhaite que les parts A que je souscris soient :

- Conservées en nominatif pur auprès du dépositaire BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, sans frais ni droits de garde.
- Transférées sur mon compte titre ouvert auprès de l'établissement dont voici les références bancaires (joindre un rib).

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB

Fait en quatre exemplaires dont un m'est remis à le :

Je joins la photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport). En cas de démarchage, la signature du bulletin et le règlement ne peuvent intervenir que 48 heures minimum après la signature du récépissé relatif au délai de réflexion ci-dessus..

Signature(s) du ou des souscripteurs, précédés de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

Agrafer le(s) chèque(s) ici

1^{er} et 2^e exemplaires : CALAO Finance

3^e exemplaire : Commercialisateur

4^e exemplaire : client

AVERTISSEMENTS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

L'AMF attire votre attention sur le fait que la délivrance de son agrément ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Pour le FCPI EXPERTISE CALAO, l'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 6 années à compter de la fin de la période de souscription (soit jusqu'au 31 juillet 2020 minimum), sauf cas de débloques anticipés prévus dans le règlement. La durée de blocage peut aller jusqu'à 8 ans (soit jusqu'au 31 juillet 2022 au maximum). Le fonds commun de placement dans l'innovation (FCPI), catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce FCPI décrits à la rubrique « profil de risque » du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) et à l'article 3 du règlement.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SOUSCRIPTEUR (à joindre au BULLETIN DE SOUSCRIPTION)

Ce questionnaire est établi dans le cadre des dispositions de l'article L. 533-13 du Code Monétaire et Financier. Il a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans les fonds gérés par CALAO Finance (FCPI, FIP, FCPR) avec vos besoins, objectifs, situation financière et expérience en matière d'investissement. Il est couvert par le secret professionnel et est destiné à la seule information du conseiller, de CALAO FINANCE. L'analyse de l'ensemble des informations fournies peut aboutir à la non prise en compte de la souscription car estimée non adaptée.

ETAT CIVIL

M. Mme Mlle M. et Mme

Nom : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénom(s) : _____

Adresse fiscale: _____

Code postal: _____ Ville : _____

Pays: _____

Téléphone: _____ E-mail : _____

Je certifie être majeur(e) et avoir ma pleine capacité juridique (c'est-à-dire ne pas être sous mesure de protection) : OUI NON

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf(ve)

SITUATION PATRIMONIALE

Vous estimez votre patrimoine : Inférieur à 100 000 € Entre 100 000 € et 250 000 € Entre 250 000 € et 500 000 €
 Entre 500 000 € et 1 000 000 € Entre 1 000 000 € et 2 000 000 € Supérieur à 2 000 000 €

Composition : % sont investis en immobilier (résidence principale, secondaire et locative)
 % sont investis en titres ou OPCVM (SICAV et FCP) en actions, obligations et monétaires
 % sont investis en assurance vie
 % sont investis en liquidités

Vous estimez vos revenus annuels : Inférieurs à 50 000 € Entre 50 000 € et 75 000 € Entre 75 000 € et 100 000 €
 Entre 100 000 € et 150 000 € Supérieurs à 150 000 €

Vous estimez votre capacité d'épargne moyenne en pourcentage de vos revenus annuels :
 Moins de 10 % Entre 10 et 20 % Entre 20 et 40 % Supérieure à 40 %

EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

Comment qualifieriez-vous votre connaissance des marchés financiers ? : faible moyenne bonne experte

Savez-vous qu'il est recommandé de diversifier ses placements financiers ? : Oui Non

Avez-vous déjà travaillé dans le secteur financier ? : Oui Non Si Oui, combien de temps ? :

Avez-vous déjà investi sur les marchés financiers ? : Oui Non
 Si Oui : en gestion individuelle de votre propre portefeuille en mandat de gestion confié à un établissement financier
 en gestion conseillée par un club d'investissement

Depuis combien de temps êtes-vous investi sur les marchés financiers ? : ans

Sur quels actifs avez-vous déjà investi et, le cas échéant, avec quelle fréquence ?

	Peu d'opérations	Opérations fréquentes
<input type="checkbox"/> Actions ou OPCVM en actions françaises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Actions ou OPCVM en actions étrangères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Obligations ou OPCVM en obligations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> OPCVM Monétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Bons de souscription, Warrants, Certificats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Diversification (FCPI, FIP, FCPR, holding)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres, merci de préciser :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ACCEPTATION DU RISQUE

Tout investissement en FCPR/FIP/FCPI comporte un risque en capital, êtes-vous prêt à accepter ce risque ? Oui Non

Quel degré de risque êtes-vous prêt à supporter ? : Risque faible Risque moyen Risque fort (perte potentielle pouvant engager jusqu'à la totalité du capital.)

Etes-vous conscient que les investissements en FCPR/FIP/FCPI sont des investissements à long terme dont les fonds sont bloqués sur une période de 6 ans minimum : Oui Non

Horizon de placement : Court terme (< 3 ans) Moyen terme (3 à 5 ans) Long terme (6 ans et +)

OBJECTIF(S) DU SOUSCRIPTEUR

Objectif(s) du placement :
 Réduction fiscale Diversification de votre portefeuille
 Valorisation d'un capital (recherche de plus-values à long terme en contrepartie d'un risque important encouru sur le capital)
 Autre (précisez) :

Je certifie que les Fonds utilisés pour cette ou ces souscriptions ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent par au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

Je reconnais avoir pris connaissance de la documentation relative au fonds auquel je souscris et avoir eu toutes les informations me permettant d'y souscrire en pleine connaissance de cause, notamment en termes de risque de perte de capital et de durée d'investissement.

Fait à :, le en deux exemplaires (dont un remis au souscripteur).

Signature du souscripteur :

Document d'Entrée en Relation

Document d'entrée en relation à destination de l'investisseur potentiel, conformément à l'article 325-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et la loi N° 2005-1564 du 15 décembre 2005, transposant la directive sur l'inter-médiation en assurance.

La Boîte à Finances

Cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine Indépendant
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : Tour ARIANE, 5 place de la Pyramide
92088 Paris La Défense Cedex - France
Tél : 01.80.88.83.00 - Fax : 01.80.88.83.03

Numéro SIREN : 513 063 974
Immatriculation au registre 513 063 974 R.C.S Nanterre
Code APE 6629Z

Statuts légaux et autorités de tutelle

La Boîte à Finances est titulaire du statut de :

- **Conseiller en Investissements Financiers** (CIF), statut accordé sous le numéro E001952 par l'ANACOFI-CIF (anacofi.asso.fr), association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (amf-france.org) ;
- **Courtier en assurance** (COA) enregistré sous le n° 10 053 248 auprès de l'ORIAS (orias.fr), placé sous le contrôle de l'ACPR, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (acpr.banque-france.fr). Intermédiaire de catégorie B, le cabinet n'est soumis à aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ;
- **Courtier en opérations de banque et en services de paiement** (COBSP) référencé auprès de l'ORIAS. Le cabinet n'a aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs établissements de crédit ou de paiement, et ne possède avec eux aucun lien financier ou capitalistique.
- **Agent immobilier** titulaire de la Carte de Transactions Sur Immeubles et Fonds de Commerce n° 10.92.N949 délivrée par la préfecture de Nanterre.

Conformément aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances, La Boîte à Finances dispose d'une couverture en **Responsabilité Civile Professionnelle** pour un montant de 2 500 000 € par année d'assurance et d'une **Garantie Financière** de 30 000 € par année d'assurance, souscrites auprès de la CGPA (cgpa.fr), respectivement sous les n° de police : GFIP0108 et RCIP0108, et couvrant ses diverses activités.

Honoraires et commissions

- Courtage sur produits financiers et immobiliers : gratuit
- Conseil ordinaire et « Lettre de Mission » (devis) : gratuit
- Bilan patrimonial : gratuit
- Préconisations patrimoniales (audit complet) : 180 € TTC
- Études juridiques approfondies (montages patrimoniaux, organisation de succession, protection d'un proche, expatriation, impatriation, études de droits à la retraite...) : 90 € TTC/heure
- Rémunération et commissions : Pour tout acte d'inter-médiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit financier, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion ne dépassant pas 50% de ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir, avec le concours du CIF, communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur du compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire.

Traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra adresser sa réclamation au siège de la société (voir l'adresse *supra*) qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

Au besoin, en second lieu, le client pourra informer le médiateur de l'ANACOFI, *M. Jean-Hugues O'Neil* (92 rue d'Amsterdam 75009 Paris - 01 53 25 50 80), ou faire appel au médiateur de l'AMF, *Mme Marielle Cohen-Branche* (17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). En cas d'échec, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

Principaux partenaires financiers et fournisseurs

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
123 Venture	Société de gestion	Démarchage	Commission
ALTO INVEST	Société de gestion	Démarchage	Commission
A Plus Finance	Société de gestion	Démarchage	Commission
APREP	Plateforme d'assurances	Diffusion	Commission
AXA Life Europe	Assureur	Diffusion	Commission
Bouygues Immobilier	Promoteur	Commercialisation	Commission
CALAO Finances	Société de gestion	Démarchage	Commission
CILOGER	Gestionnaire immobilier	Démarchage	Commission
e-cie vie	Assureur	Diffusion	Commission
ECOFIP	Société de conseil	Commercialisation	Commission
FINEIFFEL	Société de conseil	Commercialisation	Commission
GENERALI	Assureur	Diffusion	Commission
INOCAP	Société de gestion	Démarchage	Commission
INTER-INVEST	Société de conseil	Commercialisation	Commission
La Référence Pierre	Société de conseil	Commercialisation	Commission
OTC AM	Société de gestion	Commercialisation	Commission
PERIAL	Gestionnaire immobilier	Démarchage	Commission
SIGMA Gestion	Société de gestion	Démarchage	Commission

Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier : Néant.

Établissements promoteurs de produits avec lesquels il existe un lien capitalistique ou commercial significatif : Néant.

Code de bonne conduite

La Boîte à Finances s'est engagée à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF.

Toujours agir dans l'intérêt du client.
Maintenir et développer notre compétence.
Disposer des moyens nécessaires à l'exercice de notre profession.
Conseiller avec transparence et une totale indépendance.
Respecter le secret professionnel.
Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige.
Lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme.
Faire preuve d'honnêteté, de probité et d'intégrité professionnelle.

Je soussigné *atteste avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document.*
Fait à *le*

Signature du client